

Effectif moyen.

Nous analysons l'effectif moyen.

Rubriques	Effectif moyen salarié Hommes		Effectif moyen salarié Femmes		Effectif moyen salarié Total	
	31/12/04	31/12/03	31/12/04	31/12/03	31/12/04	31/12/03
1. Cadres	112	116	40	35	152	151
2. Agents de maîtrise	10	10	17	18	27	28
3. Employés	11	10	22	22	33	32
4. Autres						
Totaux	123	136	79	75	212	211

V. — Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :

— le contrôle des comptes annuels de la société BNP Paribas Equities France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la justification de nos appréciations ;

— les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. — Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe intitulée « états de synthèse » qui expose l'incidence de la correction d'erreur relative à des commissions de placement.

II. — Justification de nos appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. — Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

VI. — Rapport de gestion.

Le rapport de gestion est mis à la disposition du public au siège de la société, 20, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 4 avril 2005.

Les commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit
PATRICE MOROT ;

Barbier Frinault & Autres
RADWAN HOTEIT,
Associé.

BONNASSE LYONNAISE DE BANQUE

Société anonyme au capital de 36 575 000 €.
Siège social : 448, avenue du Prado, 13008 Marseille.
057 802 357 R.C.S. Marseille.

Documents comptables annuels.

I. — Bilan au 31 décembre 2004. (En milliers d'euros.)

Actif	Notes	2004	2003
Caisse, banques centrales, C.C.P.	2	5 856	4 986
Créances sur les établissements de crédit	2	200 100	98 777
Effets publics et assimilés . .	3	56 233	48 486
Opérations avec la clientèle.	4	1 075 496	991 135
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable		9 350	10 175
Obligations et autres titres à revenu fixe	5	9 222	9 281
Actions et autres titres à revenu variable	6	128	894
Participations et autres titres détenus à long terme	7	685	218
Parts dans les entreprises liées	7	54	800
Immobilisations incorporelles	8	3 942	4 124
Immobilisations corporelles.	8	12 137	9 328
Autres actifs	9	21 754	25 685
Comptes de régularisation . .	9	106 648	128 538
Total de l'actif		1 492 255	1 322 253

Hors bilan	2004	2003
Engagements reçus :		
Engagements de financement :		
Engagements reçus d'établissements de crédit		
Engagements de garantie :		
Engagements reçus d'établissements de crédit	92 384	81 808
Engagements reçus de la clientèle	3 332	88
Engagements sur titres :		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise		
Autres engagements reçus	27	24

Passif	Notes	2004	2003
Banques centrales, C.C.P. . .	11		
Dettes envers les établissements de crédit	11	413 701	307 428
Opérations avec la clientèle.	12	845 727	817 876
Dettes représentées par un titre	13	30 280	23 785
Autres passifs	9	12 125	8 934
Comptes de régularisation . .	9	107 538	104 034
Provisions pour risques et charges	14	9 948	10 381
Dettes subordonnées	15	5 823	5 825
Fonds pour risques bancaires généraux	16	1 762	1 762
Provisions réglementées . . .	16	85	85
Capitaux propres	16	65 266	42 143
Capital souscrit		36 575	26 551
Primes d'émission		6 690	2 680
Réserves		9 721	8 718
Report à nouveau		73	- 3 071
Résultat de l'exercice		12 207	7 265
Total du passif		1 492 255	1 322 253

Hors bilan	2004	2003
Engagements donnés :		
Engagements de financement :		
Engagements en faveur d'établissements de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle.	124 902	82 526
Engagements de garantie :		
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	202 456	142 664
Engagements d'ordre de la clientèle ..	158 314	176 264
Engagements donnés par les entreprises d'assurance		
Engagements sur titres :		
Titres acquis avec faculté de reprise ..		
Autres engagements donnés	27	24

II. — Compte de résultat. (En milliers d'euros.)

	Notes	Exercice 2004	Exercice 2003 (1)
Intérêts et produits assimilés.	22	71 464	67 279
Intérêts et charges assimilées	22	- 29 990	- 31 971
Revenus des titres à revenu variable	23	35	61
Commissions (produits) . . .	24	29 713	25 564
Commissions (charges)	24	- 6 523	- 5 736
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	25	396	294
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	26	496	14
Autres produits d'exploitation bancaire	27	1 388	966
Autres charges d'exploitation bancaire	27	- 629	- 536
Produit net bancaire		66 350	55 935
Charges de personnel	28	- 18 312	- 16 696
Autres charges administratives		- 22 426	- 21 881
Dotations aux amortissements		- 2 681	- 2 147
Charges de fonctionnement .		- 43 419	- 40 724
Résultat brut d'exploitation .		22 931	15 211
Coût du risque	29	- 4 499	- 4 451
Résultat d'exploitation		18 432	10 760
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	30	93	436
Résultat courant		18 525	11 196
Résultat exceptionnel			
Impôts sur les bénéfices . . .		- 6 313	- 3 931
Dotations/Reprises de FRBG			
Résultat net global		12 207	7 265
Résultat par action (en euros) (*)		0,77	0,63

(*) Le résultat dilué par action est identique au résultat par action.

(1) Les charges supportées en 2003 dans le cadre de la migration du système d'information qui figuraient en résultat exceptionnel au 31 décembre 2003, ont été reclassées en charges de personnel pour 577 K€ et dans les autres charges d'exploitation pour 1 663 K€. Le compte de résultat de l'année 2003, tel qu'il est présenté dans les comparatifs avec le 31 décembre 2004, tient compte de ce reclassement.

III. — Projet d'affectation du résultat.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide l'affectation du résultat comme suit :

Résultat de l'exercice	12 206 669,79
Augmenté du report à nouveau antérieur	72 785,12
Soit un résultat distribuable de	12 279 454,91
Dividendes aux actionnaires	11 985 952,40
Soit un report à nouveau après affectation	293 502,51

IV. — Annexe aux comptes annuels.

Informations sur les postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultat.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2004 sont établis et présentés conformément au règlement CRB 91-01 modifié par le règlement CRC 2000-03 relatif aux documents de synthèse des entreprises relevant du Comité de la réglementation bancaire et financière.

La loi du 21 août 2003 sur les retraites a modifié les conditions de départ en retraite. Les mises en retraite des salariés à l'initiative de l'entreprise ne sont possibles depuis le 1^{er} janvier 2004 qu'à partir de 65 ans.

La recommandation CNC 2003-R-01 sur les engagements de retraite et assimilés est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2004 : elle est sans incidence pour la société.

Note 1. Principes comptables :

1.1. Opérations en devises : Les actifs, passifs et engagements hors bilan sont évalués aux taux de change officiels à la date de clôture de l'exercice. En cours d'année, les produits et charges effectivement encaissés ou payés en devises sont convertis au cours de cession ou d'achat de ces devises.

1.2. Portefeuille de titres : La comptabilisation des titres est décrite par le règlement n° 90-01 du Comité de la réglementation bancaire modifié par le règlement CRB 95-04 et par le règlement CRC 2000-02, et l'instruction n° 94-07 de la Commission bancaire, modifiée par l'instruction 2000-12.

Conformément à ces textes, les effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe (titres de marché interbancaire, titres de créance négociable, valeurs mobilières) sont répartis en titres de transaction, de placement ou d'investissement et les actions et autres titres à revenu variable sont répartis en titres de transaction, titres de placement, titres de l'activité de portefeuille, titres de participation, parts dans les entreprises liées ou autres titres détenus à long terme.

— Titres de transaction : Il s'agit de titres acquis avec l'intention de les céder dans un délai maximum de six mois. Les titres de transaction sont enregistrés pour leur prix d'acquisition coupon couru à l'achat inclus. A chaque arrêté comptable, les titres détenus sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au compte de résultat en produits ou en charges.

— Titres de placement : Il s'agit de titres dont la durée de détention est supérieure à six mois sans intention toutefois de les conserver jusqu'à leur échéance. Les titres de placement sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais d'achat. Les surcotes ou décotes éventuelles sont étalées sur la durée résiduelle des titres conformément à l'article 8 de l'instruction n° 94-07 de la Commission bancaire.

A la clôture de l'exercice, chaque ligne de titres fait l'objet séparément d'une estimation et, pour les obligations, les titres sont regroupés par ensembles homogènes. Lorsque la valeur comptable apparaît supérieure à la valeur probable de négociation, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la moins-value latente, ce calcul étant effectué valeur par valeur ou par ensemble homogène. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et il n'y a pas de compensation entre les plus et moins-values latentes. La valeur probable de négociation est, pour les actions cotées à Paris, le cours moyen du dernier mois et pour les actions cotées à l'étranger et les obligations, le cours le plus récent du dernier mois.

— Titres d'investissement : Il s'agit de titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Les titres d'investissement sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus. La différence entre le prix d'acquisition des titres et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres conformément à l'article 8 de l'instruction n° 94-07 de la Commission bancaire. Ces titres font l'objet d'une couverture en ressources ou en taux.

Une provision est constituée lorsque la dégradation de la situation financière des Emetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

— Titres de l'activité de portefeuille : Ces titres proviennent d'investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le fonds de commerce ni de participer activement à sa gestion opérationnelle. Ces investissements sont réalisés dans le cadre de structures dédiées, de manière significative et permanente et la rentabilité provient essentiellement de la réalisation de plus-values de cession.

Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition. A la clôture de l'exercice, chaque ligne de titre fait l'objet séparément d'une estimation. Lorsque la valeur comptable apparaît supérieure à la valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la moins-value latente. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'Emetteur et de l'horizon de détention. Pour les titres cotés, la moyenne des cours de bourse sur une période suffisamment longue peut être retenue.

— Autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées : Les autres titres détenus à long terme sont des investissements réalisés sous forme de titres dans l'intention de favoriser le développement des relations professionnelles durables avec l'Emetteur, sans exercer toutefois une influence dans sa gestion.

Les titres de participation sont ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité du groupe, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur l'Emetteur, ou d'en assurer le contrôle.

Ils sont enregistrés à leur prix d'acquisition, éventuellement réévalué

dans le cadre de la réévaluation légale de 1976 ou de fusions et opérations assimilées. A la clôture de l'exercice, chaque ligne de titre fait séparément l'objet d'une estimation. Lorsque la valeur comptable apparaît supérieure à la valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la moins-value latente. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. La valeur d'utilité représente ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. La valeur d'utilité peut être estimée par différents critères tels que l'actif net éventuellement corrigé, la rentabilité et la perspective de rentabilité, les cours moyens de bourse des derniers mois.

— Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont maintenus à l'actif du bilan et la dette vis-à-vis du cessionnaire est inscrite au passif. Les principes d'évaluation et de prise en résultat des revenus de ces titres demeurent ceux applicables à la catégorie à laquelle les titres vendus appartiennent.

1.3. Opérations sur instruments à terme de taux d'intérêt et de change : La Bonnasse Lyonnaise de Banque intervient de manière habituelle sur différents marchés organisés ou de gré à gré, d'instruments financiers à terme fermes et conditionnels de taux d'intérêt et de devises en application de la stratégie de gestion des risques liés aux positions de taux d'intérêt et de change de ses actifs et passifs.

— Opérations sur les marchés organisés et assimilés : Les contrats sur instruments à terme fermes ou conditionnels traités sur les marchés organisés et assimilés sont évalués conformément aux règles fixées par le Comité de la réglementation bancaire. Les contrats sont réévalués en fin d'exercice suivant leur cotation sur les différents marchés. Le gain ou la perte résultant de cette réévaluation est porté au compte de résultat.

— Opérations sur les marchés de gré à gré : Le règlement n° 90-15 du Comité de la réglementation bancaire est appliqué à l'ensemble des instruments de taux d'intérêt traités de gré à gré. A ce titre, sont notamment concernés les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises, les contrats de taux futur (FRA), les contrats optionnels (caps, floors,...).

Conformément au règlement susvisé, les opérations sont affectées dès leur origine dans les différents portefeuilles (position ouverte, micro-couverture, gestion globale du bilan et hors bilan, gestion spécialisée).

Les contrats classés dans les portefeuilles de position ouverte sont évalués au plus bas du prix d'acquisition ou de leur valeur de marché.

Les charges et produits relatifs aux contrats classés dans les portefeuilles de micro-couverture sont inscrits en compte de résultat de façon symétrique à la comptabilisation de l'élément couvert.

Les charges et produits relatifs aux contrats classés dans les portefeuilles de gestion globale du risque de taux sont inscrits *pro rata temporis* dans le compte de résultat.

Les contrats inscrits dans les portefeuilles de gestion spécialisée sont évalués en valeur de marché. Les variations de valeur sont portées dans le produit net bancaire après correction pour tenir compte du risque de contrepartie et des frais futurs de gestion.

1.4. Emprunts obligataires : Les frais inhérents à l'émission des emprunts obligataires sont considérés comme une charge de l'exercice au cours duquel l'émission a eu lieu. Les primes d'émission ou de remboursement sont comptabilisées dans le compte « Charges à payer » et sont amorties linéairement sur la durée de vie de l'emprunt.

1.5. Immobilisations :

a) Immobilisations incorporelles : Les droits d'entrée sont rapportés au résultat en totalité dans l'exercice d'acquisition. Les fonds de commerce bancaire acquis sont inscrits à l'actif du bilan et sont amortis sur neuf ans conformément aux règles groupe et ce à compter du 31 décembre 2003.

b) Immobilisations corporelles : Les immobilisations figurent au coût historique ou au prix de revient réévalué selon les dispositions légales. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées suivantes :

Constructions.	20 à 30 ans	Linéaire
Aménagements, installations.	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier.	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau.	5 à 10 ans	Linéaire et dégressif
Matériel de transport.	5 ans	Linéaire

En application des dispositions transitoires du règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002, aucune provision pour grosses réparations n'a été dotée au 31 décembre 2004 compte tenu des pratiques d'immobilisation par la Bonnasse Lyonnaise de Banque des principales dépenses de cette nature.

1.6. Créances douteuses et coût du risque : Les crédits sont inscrits au bilan pour leur valeur nominale.

Les crédits sont classés en douteux lorsque les échéances dues sont impayées depuis plus de 3 mois, 6 mois pour l'immobilier et 9 mois pour les collectivités locales ou lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues.

Les crédits sont classés en douteux compromis lorsqu'ils sont douteux depuis plus de 12 mois ou lorsqu'il y a échéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire.

Les crédits douteux restructurés à des conditions hors marché et reclassés en sain font l'objet d'une décote comptabilisée immédiatement en charge et reprise sur la durée du crédit. Sur cette base, l'encours des crédits restructurés à des conditions hors marché est non significatif au 31 décembre 2004 ; il n'y a pas eu lieu de calculer de décote.

Les intérêts sur créances douteuses non réglés et inscrits au compte de résultat sont couverts par provision à hauteur de l'intégralité du montant comptabilisé. Les dotations ou reprises de provisions, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties se rapportant à des intérêts sur créances douteuses sont enregistrées au poste « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Depuis l'exercice 2000, la Bonnasse Lyonnaise de Banque constitue des provisions générales pour risques de crédit (PGRC). Elles sont destinées à couvrir des risques non encore avérés sur les crédits sains et les engagements donnés à la clientèle. Les PGRC au 31 décembre 2004 sont déterminées pour les activités de crédit par un coût du risque moyen tel qu'il peut être appréhendé dans une perspective à long terme, soit 0,5 % de l'encours clientèle sain. Ces provisions sont inscrites au passif du bilan.

Après leur constitution, ces provisions générales pour risques de crédit feront l'objet de reprises si les occurrences auxquelles elles sont destinées à faire face se concrétisent.

1.7. Fonds pour risques bancaires généraux : En application de l'article 3 du CRB 90-02, le fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) a été créé par mesure de prudence pour couvrir les risques de caractère général et indéterminé, inhérents à l'activité bancaire. Les dotations et reprises de l'exercice sont effectuées à la discrétion des dirigeants et figurent au compte de résultat.

1.8. Impôt sur les bénéfices : L'impôt sur les bénéfices constitue normalement une charge de la période à laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif. La Bonnasse Lyonnaise de Banque est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du CIC depuis 1995 et dans le sous groupe conventionnel du CIC Lyonnaise de Banque depuis 1996.

1.9. Produits et charges d'exploitation : Les produits et charges d'exploitation sont comptabilisés selon le principe de séparation des exercices.

1.10. Engagements pour retraite, indemnités de départ en retraite et avantages sociaux assimilés : L'accord d'étape AFB en date du 13 septembre 1993 a modifié les régimes de retraite des établissements bancaires. La Bonnasse Lyonnaise de Banque était adhérente à la Caisse de retraite du personnel des banques (CRPB) avant son passage dans le régime général de l'AGIRC et l'ARRCO au 1^{er} janvier 2004. Les droits acquis par les salariés de la Bonnasse Lyonnaise de Banque à la CRPB au titre du passé font l'objet d'estimations actuarielles régulières ; les provisions correspondantes ont été constituées afin de répondre aux appels de fonds de la CRPB nécessaires au service de ces mêmes droits et sont ajustés annuellement en fonction de l'évolution des engagements.

Par ailleurs, la Bonnasse Lyonnaise de Banque verse des indemnités de fin de carrière en fonction de l'ancienneté des salariés et des primes pour l'attribution des médailles du travail ; les hypothèses retenues pour le calcul de ces engagements sont évaluées en fonction notamment du taux de rotation du personnel et du salaire estimé qu'aura le bénéficiaire à la date de l'événement majoré, le cas échéant, des charges sociales. Le taux d'actualisation retenu en 2004 s'élève à 3,9 %, et le taux d'augmentation des salaires à 2,5 %, ces taux étaient respectivement l'exercice précédent de 4,5 % et de 2,5 %. Le taux d'actualisation est déterminé par référence au taux long terme de marché d'établissements de crédit de première catégorie.

Les engagements correspondant aux services rendus au titre de ces différentes prestations sont intégralement couverts par une provision et par un contrat d'assurance.

Depuis 1994, un accord d'entreprise a été conclu créant un régime de retraite complémentaire par capitalisation collective au profit des personnels du groupe.

Cessation anticipée d'activité des travailleurs salariés (CATS) : Un accord cadre sur l'application dans le groupe CIC du dispositif professionnel de cessation d'activité des salariés d'entreprises du groupe a été signé le 27 juin 2001. La Bonnasse Lyonnaise de Banque a mis en place cet accord au 30 juin 2002 après avoir reçu l'agrément du ministère du Travail. Cet accord permet aux bénéficiaires de cesser leur activité 2 à 3 années avant leur date de départ en retraite tout en recevant une allocation comprise entre 57,5 % et 65 % de leur salaire. Les entrées dans ce système sont possibles jusqu'au 31 mars 2006.

La charge future totale fait l'objet d'une estimation sur la totalité de la durée de cet engagement. Cette charge est provisionnée linéairement entre la date d'entrée en vigueur de l'accord (agrément du ministre du Travail) et la date à partir de laquelle le salarié peut opter pour cet accord. Compte tenu de la durée limitée de cet accord, il n'a pas été procédé à l'actualisation des flux futurs ni à la prise en compte de l'augmentation future des salaires.

Informations sur les postes de bilan, du hors bilan et du compte de résultat.

Les notes de l'annexe sont présentées en milliers d'euros.

Note 2. Créances sur les établissements de crédit :

	31/12/04		31/12/03	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Caisse, banques centrales, C.C.P.	5 856		4 986	
Comptes ordinaires.	197 907		96 652	
Prêts, valeurs reçues en pension.	771	1 383	489	1 594
Titres reçus en pension livrée.				

	31/12/04		31/12/03	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Créances rattachées		39		42
Créances douteuses			91	
Provisions pour dépréciation des créances douteuses			- 91	
Total	204 534	1 422	102 127	1 636
Total des créances sur les établissements de crédit		205 956		103 763
Dont prêts participatifs				
Dont prêts subordonnés				

Répartition des créances sur les établissements de crédit	Créances brutes	Créances douteuses	Créances douteuses compromises	Provisions
Répartition par secteurs géographiques :				
France	205 956			
Europe hors France				
Autres pays				
Total	205 956			

Note 3. Effets publics et assimilés :

	31/12/04				31/12/03			
	Transaction	Placement	Investissement	Total	Transaction	Placement	Investissement	Total
Titres détenus			55 932	55 932			48 118	48 118
Titres prêtés								
Ecart de conversion								
Créances rattachées			301	301			368	368
Montant brut			56 233	56 233			48 486	48 486
Provisions pour risque de taux								
Montant net			56 233	56 233			48 486	48 486
Plus-values latentes							725	

Note 4. Créances sur la clientèle :

	31/12/04	31/12/03
Créances commerciales	38 819	34 846
Dont affacturage		
Créances rattachées		
Autres concours :		
Prêts et crédits	947 005	856 290
Titres reçus en pension livrée		
Créances rattachées	1 905	1 927
Comptes ordinaires débiteurs	75 976	78 386
Créances rattachées		
Créances douteuses	56 017	63 914
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	- 44 226	- 44 228
Total	1 075 496	991 135
Dont créances éligibles à la Banque centrale européenne	25 936	83 838
Dont prêts participatifs		
Dont prêts subordonnés		

Répartition des créances sur la clientèle	Créances brutes	Créances douteuses	Créances douteuses compromises	Provisions
Répartition par grands types de contrepartie :				
Grand public	663 030	7 338	24 768	- 22 749
Entreprises	217 425	1 892	18 121	- 18 050
Grandes entreprises	182 403	598	3 300	- 3 427
Financements spécialisés				
Autres	847			
Total	1 063 705	9 828	46 189	- 44 226
Répartition par secteurs géographiques :				
France	1 052 033	9 820	46 012	- 44 049
Europe hors France	10 395	3	53	- 53
Autres pays	1 277	5	124	- 124
Total	1 063 705	9 828	46 189	- 44 226

Parmi les créances douteuses, les créances douteuses compromises s'élèvent à 46 189 milliers d'euros et font l'objet de 39 706 milliers d'euros de provisions. Parmi les créances saines, les crédits restructurés à des conditions hors marchés représentent 616 milliers d'euros.

Note 5. Obligations et autres titres à revenu fixe :

	31/12/04				31/12/03			
	Transaction	Placement	Investissement	Total	Transaction	Placement	Investissement	Total
Titres détenus cotés			9 166	9 166			9 178	9 178
Titres détenus non cotés						40		40
Titres prêtés								
Créances rattachées			56	56			63	63
Créances douteuses								
Montant brut			9 222	9 222		40	9 241	9 281
Provisions :								
Pour risque de taux								
Pour dépréciation des créances douteuses								
Montant net			9 222	9 222		40	9 241	9 281
Plus-values latentes							236	
Dont obligations subordonnées								
Dont titres émis par des organismes publics								

Répartition des titres à revenu fixe et effets publics et assimilés	Créances brutes	Créances douteuses	Créances douteuses compromises	Provisions
Répartition par notations des portefeuilles de placement et d'investissement :				
AAA, AA, A	65 455			
BBB				

Répartition des titres à revenu fixe et effets publics et assimilés	Créances brutes	Créances douteuses	Créances douteuses compromises	Provisions
En dessous de BBB				
Non noté				
Total	65 455			

Note 6. Actions et autres titres à revenu variable :

	31/12/04				31/12/03			
	Transaction	Placement	TAP	Total	Transaction	Placement	TAP	Total
Titres détenus cotés		78		78		840		840
Titres détenus non cotés		96		96		110		110
Titres prêtés								
Créances rattachées								
Montant brut		174		174		950		950
Provisions sur titres		-46		-46		-56		-56
Total		128		128		894		894
Plus-values latentes		138		138		516		516

Note 7. Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme :

	31/12/03	Acquisitions/Dotations	Cessions/Reprises	Transferts	Autres variations	31/12/04
Autres titres détenus à long terme :						
Cotés						
Non cotés						
Titres de participation :						
Cotés	81					81
Non cotés	140	17	-17		-37	103
Parts dans les entreprises liées :						
Cotés						
Non cotés	800		-800		54	54
Titres de sociétés mises en équivalence						
Sous-total	1 021	17	-817		17	238
Ecart de conversion						
Titres prêtés						
Créances rattachées						
Appels de fonds et avances en compte courant dans les S.C.I.		504				504
Montant brut	1 021	521	-817		17	742
Provisions :						
Titres cotés						
Titres non cotés	-3					-3
Sous-total	-3					-3
Montant net	1 018	521	-817		17	739

Note 8. Immobilisations corporelles et incorporelles :

Immobilisations corporelles	31/12/03	Acquisitions/Dotations	Cessions/Reprises	Autres variations	31/12/04
Valeur brute :					
Terrains d'exploitation	518	14			532
Terrains hors exploitation	1 244				1 244
Constructions d'exploitation (*)	5 598	3 791	-241	6 396	15 544

Immobilisations corporelles	31/12/03	Acquisitions/Dotations	Cessions/Reprises	Autres variations	31/12/04
Constructions hors exploitation	989				989
Autres immobilisations corporelles (*)	10 630	1 251	-296	-6 396	5 189
Montant brut	18 979	5 056	-537		23 498
Amortissements :					
Terrains d'exploitation					
Terrains hors exploitation					
Constructions d'exploitation (*)	-3 180	-1 481	129	-2 831	-7 363
Constructions hors exploitation	-490	-41		-1	-532
Autres immobilisations corporelles (*)	-5 981	-506	189	2 832	-3 466
Montant des amortissements	-9 651	-2 028	318		-11 361
Montant net	9 328	3 028	-219		12 137

Immobilisations incorporelles	31/12/03	Acquisitions/Dotations	Cessions/Reprises	Autres variations	31/12/04
Valeur brute :					
Fonds commerciaux	6 234				6 234
Frais de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	1 863	976	-173	-466	2 200
Montant brut	8 097	976	-173	-466	8 434
Amortissements :					
Fonds commerciaux	-3 671	-692			-4 363
Frais de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	-302		173		-129

Immobilisations incorporelles	31/12/03	Acquisitions/Dotations	Cessions/Reprises	Autres variations	31/12/04
Montant des amortissements	- 3 973	- 692	173		- 4 492
Montant net	4 124	284		- 466	3 942

Les certificats d'association du Fonds de garantie des dépôts ont été reclassés des autres immobilisations incorporelles vers les autres actifs pour un montant de 466 milliers d'euros au 31 décembre 2004.

(*) Reclassement des AAI des « Autres immobilisations corporelles » vers le poste « Constructions d'exploitation ».

Note 9. Comptes de régularisation et autres actifs et passifs :

	31/12/04		31/12/03	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Comptes de régularisation :				
Comptes d'encaissement	68 801	84 160	82 516	65 156
Comptes d'ajustements de devises et hors bilan				21
Autres comptes de régularisation	37 847	23 378	46 022	38 857
Sous-total	106 648	107 538	128 538	104 034
Autres actifs et passifs :				
Primes sur options	804	775	988	834
Comptes de règlement d'opérations sur titres				
Dettes représentatives des titres empruntés				1
Impôts différés				
Débiteurs et créditeurs divers	20 944	11 350	24 666	8 099
Créances et dettes rattachées	223		235	
Provisions	- 217		- 204	
Sous-total	21 754	12 125	25 685	8 934
Total	128 402	119 663	154 223	112 968

Note 10. Provisions pour dépréciation des créances douteuses :

	31/12/03	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/04
Actif :					
Provisions sur créances sur les établissements de crédit	91				91
Provisions sur créances sur la clientèle	44 228	11 070	- 11 076	4	44 226
Provisions sur opérations de crédit-bail et de location simple					
Provisions sur obligations et autres titres à revenu fixe					
Passif :					
Provisions sur engagements par signature	1 876	1 456	- 1 222	15	2 125
Provisions générales pour risques de crédit	3 911	267			4 178
Provisions sur créances	2 710	965	- 1 419	- 209	2 047
Total	52 816	13 758	- 13 717	- 190	52 667
Dont au titre des risques-pays					
Actif					
Passif					

Le total des créances douteuses sur la clientèle est de 56 M€ au lieu de 63,9 M€ au 31 décembre 2003. Elles sont couvertes par des provisions d'actif à hauteur de 44,2 M€ soit 79 % contre 69,2 % précédemment.

Le taux de couverture des encours clientèle bruts par l'ensemble des provisions couvrant des risques de crédit s'établit à 4,13 % contre 4,53 % en 2003.

Les créances douteuses sont couvertes par ces provisions à l'exception des provisions pour risques pays et des provisions générales pour risques de crédit qui concernent les créances saines.

Note 11. Dettes envers les établissements de crédit :

	31/12/04		31/12/03	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Banques centrales, C.C.P.				
Comptes ordinaires	7 817		15 122	
Comptes à terme		404 044		289 768
Valeurs données en pension				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes rattachées		1 840		2 538
Total	7 817	405 884	15 122	292 306
Total des dettes envers les établissements de crédit		413 701		307 428

Note 12. Comptes créditeurs de la clientèle :

	31/12/04		31/12/03	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes d'épargne à régime spécial	201 978	116 482	184 655	119 316
Dettes rattachées		577		878
Total - Comptes d'épargne à régime spécial	201 978	117 059	184 655	120 194
Autres dettes	439 644	86 214	436 139	76 025
Titres donnés en pension livrée				
Dettes rattachées		632	42	821
Total - Autres dettes	439 644	87 046	436 181	76 846
Total des comptes créditeurs de la clientèle à vue et à terme		845 727		817 876

Note 13. Dettes représentées par un titre :

	31/12/04	31/12/03
Bons de caisse	415	535
Titres du marché interbancaire et titres de créance négociables	29 186	22 673
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Dettes rattachées	679	577
Total	30 280	23 785

Note 14. Provisions pour risques et charges :

	31/12/03	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/04
Provisions pour risques de contrepartie :					
Sur engagements par signature	1 876	1 456	- 1 222	15	2 125
Sur engagements de hors bilan					
Sur risques pays					
Provisions générales pour risques de crédit	3 911	267			4 178

	31/12/03	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/04
Autres provisions pour risques de contrepartie.	2 711	965	-1 419	-209	2 048
Provisions pour pertes sur instruments financiers à terme. .		22	-14		8
Provisions sur filiales et participations	260		-260		
Provisions pour risques et charges hors risques de contrepartie :					
Provisions pour charges de retraite	1 623	170	-204		1 589
Provisions pour litiges					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	10 381	2 880	-3 119	-194	9 948

Note 15. Dettes subordonnées :

	31/12/03	Emissions	Remboursements	Autres variations	31/12/04
Dettes subordonnées	1 524				1 524
Emprunts participatifs	1 067			-1 067	
Dettes subordonnées à durée indéterminée . . .	3 049			1 067	4 116
Dettes rattachées.	185			-2	183
Total	5 825			-2	5 823

Principales dettes subordonnées :

	Date émission	Montant émission	Montant 31/12/04	Echéance
CF CIC juin 1987	1987	3 049	3 049	<i>In fine</i> 2002
CF CIC décembre 1993	1993	1 524	1 524	<i>In fine</i> 2006
Titres participatifs CIC mai 1985	1985	1 067	1 067	
Dettes rattachées			183	
Total			5 823	

Note 16. Capitaux propres et FRBG :

	Capital	Primes	Réserves	Ecarts de réévaluation	Provisions réglementées	Report à nouveau	Résultat exercice	Total	Fonds pour risques bancaires généraux
Solde au 1 ^{er} janvier 2003	19 884	13	8 052			16	5 571	33 536	1 762
Résultat de l'exercice							7 265	7 265	
Affectation du résultat de l'exercice précédent						5 571	-5 571		
Distribution de dividendes						-5 575		-5 575	
Augmentation de capital	6 667	2 666	667					10 000	
Variations des taux de conversion.									
Incidence des réévaluations									
Autres variations		1	-1			-3 083		-3 083	
Solde au 31 décembre 2003	26 551	2 680	8 718			-3 071	7 265	42 143	1 762
Solde au 1 ^{er} janvier 2004	26 551	2 680	8 718			-3 071	7 265	42 143	1 762
Résultat de l'exercice							12 207	12 207	
Affectation du résultat de l'exercice précédent						7 265	-7 265		
Distribution de dividendes						-4 122		-4 122	
Augmentation de capital	10 024	4 010	1 003					15 037	
Incidence des réévaluations									
Autres variations						1		1	
Solde au 31 décembre 2004	36 575	6 690	9 721			73	12 207	65 266	1 762

Le capital de la Bonnasse Lyonnaise de Banque est détenu à 100 % par CIC Lyonnaise de Banque : il est composé de 15 770 990 actions au nominal de 2,32 €.

Au cours de l'exercice 2003, la Bonnasse Lyonnaise de Banque a acquis auprès de sa maison-mère des agences dans la région d'Aix-en-Provence. Dans le cadre d'un rapprochement de normes avec son actionnaire le CIC, la Bonnasse Lyonnaise de Banque a pratiqué pour la première fois un amortissement de ses fonds de commerce acquis imputé en première application en Report à nouveau pour 3 083 K€.

La Bonnasse Lyonnaise de Banque est consolidée dans les livres du CIC Lyonnaise de Banque et de la maison-mère le CIC.

Note 17. Ventilation de certains actifs/passifs selon leur durée résiduelle :

	< 3 mois et à vue	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	A durée indéterminée	Créances dettes rattachées	Total
Actifs :							
Créances sur les établissements de crédit (*).	204 557	159	646	555		39	205 956
Créances sur la clientèle (**).	213 326	132 378	346 795	369 131		1 905	1 063 535
Obligations et autres titres à revenu fixe (**).				9 166		56	9 222
Passifs :							
Dettes envers les établissements de crédit . .	173 861	50 000	50 000	138 000		1 840	413 701
Comptes créditeurs de la clientèle	779 131	21 887	39 292	4 008		1 409	845 727

	< 3 mois et à vue	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	A durée indéterminée	Créances dettes rattachées	Total
Dettes représentées par un titre :							
Bons de caisse	288	51	76			28	443
Titres du marché interbancaire et titres de créance négociables	24 085	5 101				651	29 837
Emprunts obligataires							
Autres							

(*) A l'exception des créances douteuses et des provisions pour dépréciation.

(**) A l'exception des valeurs non imputées, des créances douteuses et des provisions pour dépréciation.

(***) Exclusivement pour les titres de placement et d'investissement (hors créances douteuses).

Note 18. Contre-valeur en euros des actifs et passifs en devises. — La contre-valeur en euros des actifs et passifs libellés en devises est respectivement de 28 et 27,3 millions d'euros.

Note 19. Engagements sur instruments financiers à terme. — Opérations sur instruments financiers à terme (selon la notion d'opérations de couverture micro/macro et opérations de gestion position ouverte/gestion spécialisée sur les opérations fermes et conditionnelles).

	31/12/04			31/12/03		
	Couver- ture	Opéra- tions de gestion	Total	Couver- ture	Opéra- tions de gestion	Total
Opérations fermes :						
Marchés organi- sés :						
Contrats de taux						
Contrats de change						
Autres opéra- tions						
Marchés de gré à gré :						
Accords de taux futurs.						
Swaps de taux	190 122	72 448	262 570	321 429	50 467	371 896
Swaps finan- ciers						
Autres opéra- tions						
Swaps - Au- tres						
Opérations condi- tionnelles :						
Marchés organi- sés :						
Options de taux :						
Achetees . .						
Vendues . .						
Options de change :						
Achetees . .						
Vendues . .						
Actions et au- tres opé- rations :						
Achetees . .						
Vendues . .						
Marchés de gré à gré :						
Contrats de taux plaf- onds et planchers :						
Achetees . .	20 988	1 504	22 492	24 757	33 460	58 217
Vendues . .		1 504	1 504	5 000	33 460	38 460
Options de taux, change, ac- tions et au- tres :						
Achetees . .						
Vendues . .						
Total	211 110	75 456	286 566	351 186	117 387	468 573

Ventilation des contrats d'instruments de taux d'intérêt de gré à gré par type de portefeuille :

	Position ouverte isolée	Micro-cou- verture	Risque global taux d'intérêt	Gestion spécialisée	Total
31 décembre 2004 :					
Opérations fer- mes :					
Achats					
Ventes					
Contrats d' échange. .	72 448		190 122		262 570
Opérations con- ditionnelles :					
Achats	1 504		20 988		22 492
Ventes	1 504				1 504
31 décembre 2003 :					
Opérations fer- mes :					
Achats					
Ventes					
Contrats d' échange. .	50 467		321 429		371 896
Opérations con- ditionnelles :					
Achats	33 460		24 757		58 217
Ventes	33 460		5 000		38 460

Note 20. Ventilation des autres opérations à terme non encore dénouées selon leur durée résiduelle :

31 décembre 2004	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total
Instruments de taux :				
Marchés organisés :				
Achats				
Ventes				
Marchés de gré à gré :				
Achats		10 999	11 493	22 492
Ventes		1 504		1 504
Swaps de taux	60 122	186 793	15 655	262 570
Instruments de change :				
Marchés organisés :				
Achats				
Ventes				
Marchés de gré à gré :				
Achats				
Ventes				
Swaps financiers.				
Autres instruments financiers à terme :				
Marchés organisés :				
Achats				
Ventes				
Marchés de gré à gré :				
Achats				
Ventes				
Total	60 122	199 296	27 148	286 566

Juste valeur des instruments financiers (en milliers d'euros) :

	31/12/04		31/12/03	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Juste valeur des instruments financiers.....	7 987	2	7 843	42

Note 21. Autres engagements hors bilan :

	31/12/04	31/12/03
Opérations en devises :		
Monnaies à recevoir		1 333
Monnaies à livrer		
Engagements sur instruments financiers à terme		
Opérations effectuées sur marchés organisés et assimilés :		
Opérations de change à terme :		
De couverture		8 319
Autres opérations.....		
Swaps de change financiers :		
Position ouverte isolée.....		
Micro-couverture.....		
Risque global de taux		
Gestion spécialisée		
Engagements de crédit-bail :		
Redevances restant à supporter sur contrats de crédit-bail immobilier		
Redevances restant à supporter sur contrats de crédit-bail mobilier		

Note 22. Produits et charges sur intérêts :

	Exercice 2004		Exercice 2003	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit. . .	5 591	10 347	3 364	9 136
Clientèle	63 727	18 679	61 523	21 722
Crédit-bail et location simple.				
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	2 065	949	2 364	1 099
Autres	81	15	28	14
Total	71 464	29 990	67 279	31 971
Dont charges sur dettes subordonnées		281		1 363

Note 23. Revenus des titres à revenu variable :

	Exercice 2004	Exercice 2003
Titres de placement.....	7	8
Titres de l'activité de portefeuille		
Titres de participation et ATDLT	28	46
Parts dans les entreprises liées.....		7
Revenus des parts de S.C.I.....	35	61

Note 24. Commissions :

	Exercice 2004		Exercice 2003	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	134		57	1
Opérations avec la clientèle .	11 557	6	10 516	1
Opérations sur titres.....	12	47	1	30
Opérations de change.....	53		175	19
Opérations de hors bilan :				
Engagements sur titres . .	1		71	
Engagements financiers à terme				
Engagements de financement et de garantie . . .	42	261		226

	Exercice 2004		Exercice 2003	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Prestations de services financiers.....	16 216	368	13 603	406
Commissions sur moyens de paiement		5 736		5 048
Autres commissions (dont produits rétrocedés)	1 698	105	1 141	5
Total	29 713	6 523	25 564	5 736

Note 25. Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation :

	Exercice 2004	Exercice 2003
Sur titres de transaction.....		
Sur opérations de change	204	69
Sur instruments financiers à terme :		
De taux d'intérêt.....	200	175
De cours de change.....		
Sur autres instruments financiers y compris actions.....		
Sous-total	404	244
Dotations aux provisions sur instruments financiers.....	-22	
Reprises de provisions sur instruments financiers	14	50
Total	396	294

Note 26. Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés :

	Exercice 2004	Exercice 2003
Opérations sur titres de placement :		
Plus-values de cession.....	500	14
Moins-values de cession	-14	
Dotations aux provisions pour dépréciation	-4	-56
Reprises de provisions pour dépréciation .	14	56
Opérations sur titres de l'activité de portefeuille :		
Plus-values de cession.....		
Moins-values de cession		
Dotations aux provisions pour dépréciation		
Reprises de provisions pour dépréciation .		
Total	496	14

Note 27. Autres produits et charges d'exploitation bancaire :

	Exercice 2004		Exercice 2003	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits accessoires.....	202		296	
Transferts de charges.....				
Dotation nette aux provisions pour risques et charges...				
Autres produits et charges d'exploitation bancaire...	1 186	629	670	536
Total	1 388	629	966	536

Note 28. Charges de personnel :

	Exercice 2004	Exercice 2003
Salaires et traitements	11 453	10 048
Charges sociales	5 032	5 156
Intéressement et participation des salariés .	856	939
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations.....	1 005	1 006
Dotation nette aux provisions pour retraite .	-34	-453
Autre dotation nette aux provisions pour risques et charges	18 312	16 696

Les charges supportées en 2003 dans le cadre de la migration du système d'information, qui figuraient en résultat exceptionnel au 31 décembre 2003, ont fait l'objet d'un reclassement en charges de personnel pour 577 K€ (377 K€ de salaires et traitements et 200 K€ de charges sociales). Les charges de personnel de l'exercice 2003 telles qu'elles sont présentées dans les comparatifs avec le 31 décembre 2004 tiennent compte de ce reclassement.

Note 29. Coût du risque :

	Exercice 2004	Exercice 2003
Dotations aux provisions sur créances douteuses. .	10 975	10 571
Reprises de provisions sur créances douteuses . . .	- 11 046	- 10 009
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions.	4 305	3 012
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des provisions.	699	638
Récupérations sur créances amorties.	- 481	- 344
Solde des créances	4 452	3 868
Dotations aux provisions pour risques et charges (1)	2 688	2 019
Reprises de provisions pour risques et charges . . .	- 2 641	- 1 436
Solde des risques	47	583
Total	4 499	4 451

(1) Dont dotations à la provision générale pour risque de crédit de 267 K€ au titre de l'exercice 2004.

Note 30. Gains ou pertes sur actifs immobilisés :

	Exercice 2004					Exercice 2003
	Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et ATRF	Participation et ATDLT	Parts dans les entreprises liées	Total	Total
Sur immobilisations financières : Plus-values de cessions			18		18	17

	Exercice 2004					Exercice 2003
	Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et ATRF	Participation et ATDLT	Parts dans les entreprises liées	Total	Total
Moins-values de cessions				- 1	- 1	- 4 052
Dotations aux provisions . . .						- 3
Reprises de provisions				260	260	4 446
Sous-total . . .			18	259	277	408
Sur immobilisations corporelles et incorporelles :						
Plus-values de cessions					5	41
Moins-values de cessions					- 189	- 13
Sous-total . . .					- 184	28
Total					93	436

Note 31. Effectifs movens :

	Exercice 2004	Exercice 2003
Techniciens de la banque	246	222
Cadres	108	98
Total	354	320

Note 32. Rémunérations versées aux membres du comité de direction générale :

	Exercice 2004	Exercice 2003
Montant global des rémunérations versées . .	494	488
Montant global des jetons de présence	21	20

Information sur les filiales et participations.

[illegible]

V. — Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bonnasse Lyonnaise de Banque S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

— le préambule de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable résultant de la première application de la recommandation CNC 2003-R.01 relative aux engagements de retraite ;

— la note de bas de page du compte de résultat ainsi que sur la note 28 de l'annexe qui exposent un reclassement de certaines charges exceptionnelles en charges d'exploitation dans les comptes de l'exercice 2003 présentés en comparatif à ceux de l'exercice 2004.

II. Justification de nos appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

— Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la régularité du changement de méthode comptable mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

— Comme indiqué dans la note 1.6, votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer ces risques et leur couverture par des provisions à l'actif ou au passif du bilan.

— Votre société constitue des provisions au titre des engagements de retraite et assimilés tel que décrit dans la note 1.10 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à revoir les hypothèses et les modalités de calcul retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris et Marseille, le 22 avril 2005.

Les commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit :
JACQUES LÉVI ;

KPMG Audit :
GUY ANDRÉ.

VI. — Rapport de gestion.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social de la Bonnasse Lyonnaise de Banque.

BOURGOGNE GARANTIE S.A.

Société anonyme au capital de 1 143 367,63 €.

Siège social : 12, boulevard de la Trémouille, BP 1602, 21035 Dijon Cedex.

350 617 320 R.C.S. Dijon.

Documents comptables annuels.

I. — Bilan au 31 décembre 2004. (En milliers d'euros.)

Actif	2004	2003
Caisse, banques centrales, C.C.P.	5 105	5 129
Effets publics et valeurs assimilées		
Créances sur les établissements de crédit ..		
Opérations avec la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe ..		
Actions et autres titres à revenu variable ..		
Participations et autres titres détenus à long terme	8	8
Parts dans les entreprises liées		
Crédit-bail et location avec option d'achat .		
Location simple		
Immobilisations incorporelles	4	4
Immobilisations corporelles		
Capital souscrit non versé		
Actions propres		
Comptes de négociation et de règlement ..		
Autres actifs		
Comptes de régularisation	23	22
Total actif	5 139	5 163

Passif	2004	2003
Banques centrales, C.C.P.		
Dettes envers les établissements de crédit .		
Opérations avec la clientèle		
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs		
Comptes de régularisation	12	11
Comptes de négociation et de règlement ..		
Provisions pour risques et charges		
Dettes subordonnées		
Fonds pour risques bancaires généraux ...		
Capitaux propres hors FRBG (+/-)	5 127	5 151
Capital souscrit	1 143	1 143
Primes d'émission		
Réserves	139	123
Ecart de réévaluation		
Provisions réglementées et subventions d'investissement	3 808	3 846
Report à nouveau (+/-)		
Résultat de l'exercice (+/-)	36	39
Total passif	5 139	5 163

Hors bilan	2004	2003
Engagements donnés :		
Engagements de financement	5 867	5 965
Engagements de garantie		
Engagements sur titres		
Engagements reçus :		
Engagements de financement		
Engagements de garantie		
Engagements sur titres		